

## FICHE PROGRAMME - « Justice et Mémoire » - Rwanda

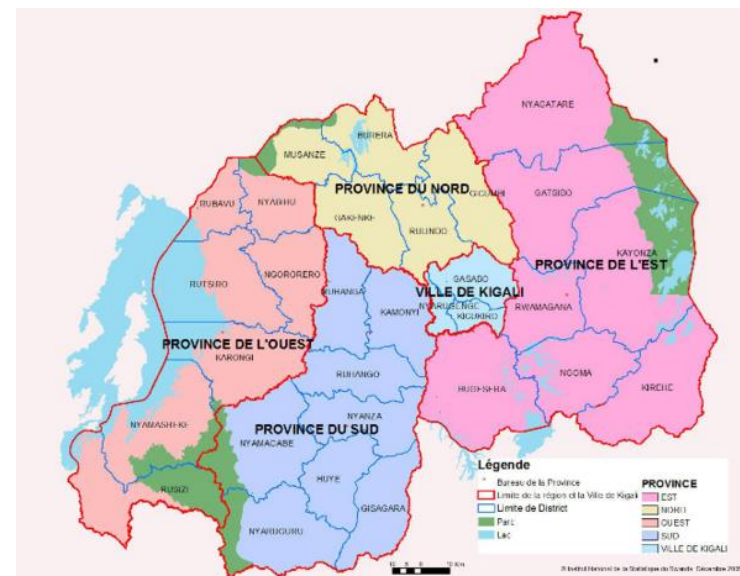
### 1. Présentation de RCN Justice & Démocratie au Rwanda

<b>Durée du projet</b>	5 ans (2017-2021)
<b>Financement</b>	Coopération belge : Direction Générale au développement (DGD)
<b>Partenaires de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HAGURUKA</li> <li>• PAX PRESS</li> <li>• ASSOCIATION MODESTE ET INNOCENT (AMI)</li> </ul>

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge existant depuis 1994. Sa vision est que tout être humain a droit à la justice comme vecteur de développement et de paix durables. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle, ainsi que des pratiques démocratiques dans des sociétés et des Etats en transition ou en développement. Au Rwanda, RCN J&D a fourni depuis 1994 à l'état Rwandais, aux acteurs locaux de la justice et à la société civile, un soutien à la reconstruction de l'état de droit et du secteur de la justice.

### 2. Zones d'intervention du projet

Le programme se déroulera sur l'ensemble du territoire du Rwanda, dépendant des localités où ont été commis les crimes liés au génocide des tutsi et qui font l'objet de poursuites judiciaires sur base de compétence universelle.



### 3. Enjeux

Le programme « Justice et Mémoire » vise à faciliter aux populations rwandaises la compréhension et la participation aux procès des crimes commis lors du génocide sur base de compétence universelle, et à favoriser l'intégration des apports de ces procès dans la mémoire de la justice du génocide dans le pays. Après le génocide de 1994, la justice a été acceptée comme l'un des outils essentiels à la fois pour la lutte contre la culture de l'impunité, mais aussi comme un instrument de prévention des crimes de masse et de la restauration de la cohésion sociale. Cette justice s'est déployée au Rwanda à travers la justice classique et les juridictions spécialisées Gacaca ; au niveau international avec le Tribunal Pénal International pour le Rwanda et dans les pays tiers sur base du mécanisme de la compétence universelle. A ce

## FICHE PROGRAMME - « Justice et Mémoire » - Rwanda

jour, il y a encore des procédures en cours devant les justices des pays tiers qui continuent, sur base de la compétence universelle, à poursuivre des personnes accusées d'avoir participé au génocide. Ces procédures souffrent d'une double distance géographique et temporelle: elles se déroulent souvent à des milliers de kilomètres du Rwanda et interviennent plus de 20 ans après le génocide en 1994. Les populations rwandaises, des acteurs de la société civile et des médias, et même des praticiens de droit et institutions publiques ne disposent pas suffisamment d'information sur ces procédures afin d'être en mesure de les suivre, de les comprendre ou d'y participer. Au final, en l'absence de tout mécanisme d'appropriation, ces procédures pourraient échapper à la mémoire collective rwandaise et ne seraient pas susceptibles de produire les effets pédagogiques qu'on pourrait en attendre dans la prévention des crimes de masse, la promotion de la légitimité de la justice et la reconstruction de la cohésion sociale au Rwanda. Le programme vise à répondre à ces préoccupations grâce à une sensibilisation intensive des populations et acteurs sociaux rwandais.

### 4. Logique d'intervention du projet

**Supposition 1 :** Les associations de la société civile, les médias, les populations affectées, les victimes, les jeunes, les institutions rwandaises du domaine de la justice et de l'unité nationale, les universitaires et les praticiens de droit formés et sensibilisés sur les procès se déroulant sur base de compétence universelle, comprendront mieux ce processus et accroîtront leur intérêt à y participer, entant que partie civile ou entant qu'acteur engagé.

**Supposition 2 :** Tous ces acteurs apprécieront mieux la légitimité de ces procédures et leurs apports dans la construction de la paix et de la cohésion sociale.

### 5. Résultats attendus et principales activités

**Résultat 1 :** Les acteurs locaux et les populations rwandaises – avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes – sont bien informés sur les procès des crimes liés au génocide de 1994 se déroulant loin du pays (sur base de compétence universelle) et augmentent leur intérêt et participation.

**Résultat 2 :** Les institutions rwandaises en charge de l'unité et de la réconciliation sont informées des procès sur base de Compétence universelle, et s'approprient des acquis dans leur travail de mémoire collective sur le génocide en faveur de la construction de la cohésion sociale.

**Résultat 3:** Les partenaires locaux disposent des capacités nécessaires leur permettant de poursuivre l'action de sensibilisation des populations sur la justice et la mémoire.

**Activité 1 :** Sensibilisation des publics cibles par les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine du droit, de la justice et de la réconciliation nationale.

**Activité 2 :** Couverture par les medias rwandais.

**Activité 3 :** Dialogues avec les organisations des victimes.

**Activité 4 :** Contribution des universitaires, praticiens du droit et de la justice sur les procès de compétence universelle.

**Activité 5 :** Sensibilisation de la jeunesse dans les écoles.

**Activité 6 :** Réunions d'information des institutions publiques œuvrant dans le domaine de la mémoire du génocide et de la réconciliation nationale.

**Activité 7 :** Renforcement des capacités des organisations partenaires.

### Contacts

**Hugo Moudiki Jombwe**, Chef de mission (Rwanda) :

[hugo.jombwe@rcn.rw](mailto:hugo.jombwe@rcn.rw); +250 7 88 30 19 83

**Malik Ayari**, Responsable des programmes Rwanda & Burundi :

[Malik.Ayari@rcn-ong.be](mailto:Malik.Ayari@rcn-ong.be); +32 23 47 02 70